

CAHRC
Canadian Agricultural
Human Resource Council



CCRHA
Conseil canadien pour
les ressources humaines
en agriculture

COMPARER LA RÉMUNÉRATION EN AGRICULTURE : **INDUSTRIE PORCINE**





Aperçu

Afin d'assurer la réussite du capital humain dans le secteur agricole, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) s'est récemment associé aux experts en solutions pour le recrutement de talents agricoles d'AgCareers.com afin d'obtenir des renseignements sur la rémunération, des analyses comparatives salariales et des études de marché. La nature hautement concurrentielle du marché des talents au Canada est devenue un monde de plus en plus difficile à parcourir pour les producteurs agricoles. La présente initiative d'enquête sur les salaires et d'analyses comparatives des ressources humaines fournit aux producteurs des données pertinentes et pratiques qui leur permettront d'être davantage concurrentiels sur le marché du travail d'aujourd'hui.

Principales constatations sur l'industrie

- Plus de 60 % des producteurs de porcs ont offert des avantages sociaux de base tels que l'assurance maladie, l'assurance dentaire et l'assurance pour soins de la vue.
- La plupart des producteurs de porcs ont offert une formation en cours d'emploi (88,89 %), suivie d'une formation structurée (44,44 %).
- Les producteurs de porcs étaient davantage susceptibles d'offrir des horaires flexibles assortis d'heures de travail fixes.
- Les primes de rendement étaient le type de prime le plus courant, signalé par plus de 44,44 % des producteurs de porcs.
- La majeure partie des producteurs de porcs offraient à la fois des vacances et des congés de maladie.



Analyse des salaires

Les données sur les salaires de l'industrie porcine ont été recueillies auprès de 8 participants et de 113 employés de l'industrie. Les provinces représentées étaient le Manitoba, l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard. Les salaires étaient proportionnels à l'expérience, les gestionnaires d'exploitation agricole étant les mieux payés, suivis des superviseurs d'exploitation agricole, des ouvriers agricoles et des manœuvres agricoles.

Titre du poste	Industrie	Moyenne pondérée	25e centile	Médiane	75e centile
Gestionnaire d'exploitation agricole	Porc	31,69 \$	27,10 \$	30,69 \$	34,83 \$
Superviseur d'exploitation agricole	Porc	22,95 \$	22 \$	22,60 \$	23,50 \$
Ouvrier agricole	Porc	20,60 \$	19 \$	20 \$	21,38 \$
Manœuvre agricole	Porc	18,97 \$	17,50 \$	18,27 \$	20 \$



Principales définitions de l'analyse des salaires

Définition des termes clés	
Nombre d'organisations	Nombre d'organisations contribuant à l'ensemble des données.
Nombre d'employés	Nombre d'employés inclus dans l'ensemble de données.
Moyenne pondérée	Moyenne pondérée des entreprises, laquelle correspond à la moyenne simple de chaque entreprise multipliée par le nombre d'entreprises par rapport au nombre total d'entreprises.
25e centile	Centile qui représente ce que 25 % des entreprises les moins performantes sur le plan de la rémunération verseraient comme salaire pour le poste de référence sélectionné. Pour l'ensemble des données, 25 % des entreprises verseraient un salaire inférieur au point de référence, et 75 % verseraient un salaire supérieur.
Médiane	50e centile, lequel représente le point médian de ce que les entreprises paient pour un poste de référence sélectionné.
75e centile	Centile qui représente ce que 75 % des entreprises les moins performantes sur le plan de la rémunération verseraient comme salaire pour le poste de référence sélectionné. Pour l'ensemble des données, 75 % des entreprises verseraient un salaire inférieur au point de référence, et 25 % verseraient un salaire supérieur.



Avantages non pécuniaires

On a demandé aux producteurs de porcs de donner des détails sur leurs régimes de soins médicaux, leurs programmes d'aide aux employés et d'autres programmes et mesures de soutien aux employés. Au total, neuf producteurs de porcs ont répondu à cette partie de l'enquête.

Avantages en matière de soins médicaux

Assurance maladie

Soixante-sept pour cent des producteurs de porcs ont déclaré offrir une assurance maladie. Pour 44 % des producteurs de porcs, cet avantage était offert à la fois à l'employé et à sa famille. Soixante-sept pour cent des employeurs qui offraient une assurance maladie ne proposaient l'avantage qu'aux employés permanents à plein temps.

Assurance maladie offerte par les producteurs de porcs sondés

Type de couverture	Couverture — employé seulement	Couverture familiale	Couverture — employé ET famille	Aucune couverture
Pourcentage offert	11 %	11 %	44 %	33 %
Type d'employé couvert	Tous les employés (plein temps, temps partiel)	Employés permanents à plein temps	Employés permanents à temps partiel	Aucune couverture
Pourcentage offert	0 %	67 %	0 %	33 %





Assurance dentaire

Soixante-deux pour cent des producteurs de porcs ont déclaré offrir une couverture dentaire. Alors que 50 % des producteurs de porcs offriraient cet avantage à la fois à l'employé et à sa famille, 63 % n'offriraient une couverture qu'aux employés permanents à plein temps.

Assurance dentaire offerte par les producteurs de porcs sondés

Type de couverture	Couverture — employé seulement	Couverture familiale	Couverture — employé ET famille	Aucune couverture
Pourcentage offert	0 %	13 %	50 %	38 %
Type d'employé couvert	Tous les employés (plein temps, temps partiel)	Employés permanents à plein temps	Employés permanents à temps partiel	Aucune couverture
Pourcentage offert	0 %	63 %	0 %	38 %



Assurance pour soins de la vue

Soixante-deux pour cent des producteurs de porcs ont fourni une couverture pour les soins de la vue. Cinquante pour cent des producteurs de porcs offraient cet avantage à la fois à l'employé et à sa famille, tandis que 63 % offraient la couverture aux employés permanents à plein temps seulement.

Assurance pour soins de la vue offerte par les producteurs de porcs sondés

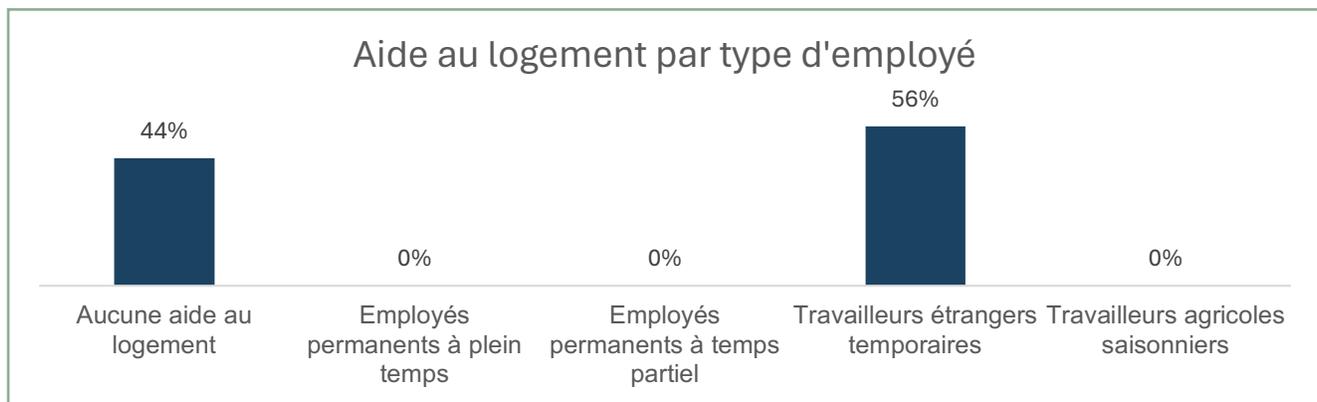
Type de couverture	Couverture — employé seulement	Couverture familiale	Couverture — employé ET famille	Aucune couverture
Pourcentage offert	0 %	13 %	50 %	38 %
Type d'employé couvert	Tous les employés (plein temps, temps partiel)	Employés permanents à plein temps	Employés permanents à temps partiel	Aucune couverture
Pourcentage offert	0 %	63 %	0 %	38 %

*Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, car les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses. Les résultats sont calculés en divisant le nombre de réponses par le nombre de répondants.

Indemnités ou autres

Aide au logement

L'aide au logement peut être un avantage intéressant, car elle peut aider à trouver la main-d'œuvre nécessaire pour mener à bien les activités agricoles. Dans l'industrie porcine, 56 % des producteurs ont déclaré n'offrir une aide au logement qu'aux travailleurs étrangers temporaires (TET), qui sont légalement tenus d'en bénéficier. Quarante-quatre pour cent des producteurs de porcs n'offrent pas d'aide au logement.

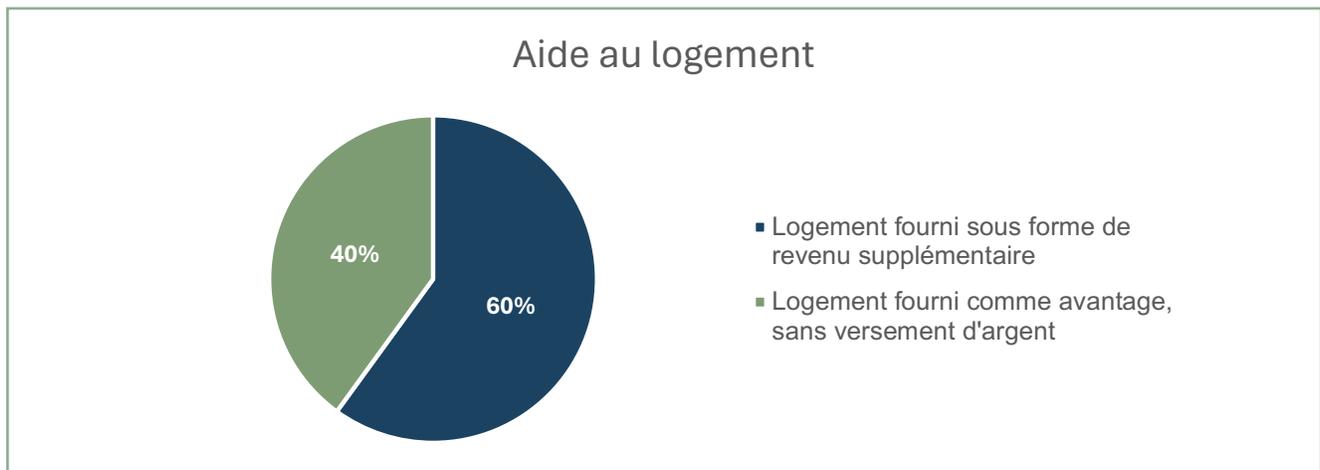


*Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, car les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses. Les résultats sont calculés en divisant le nombre de réponses par le nombre de répondants.



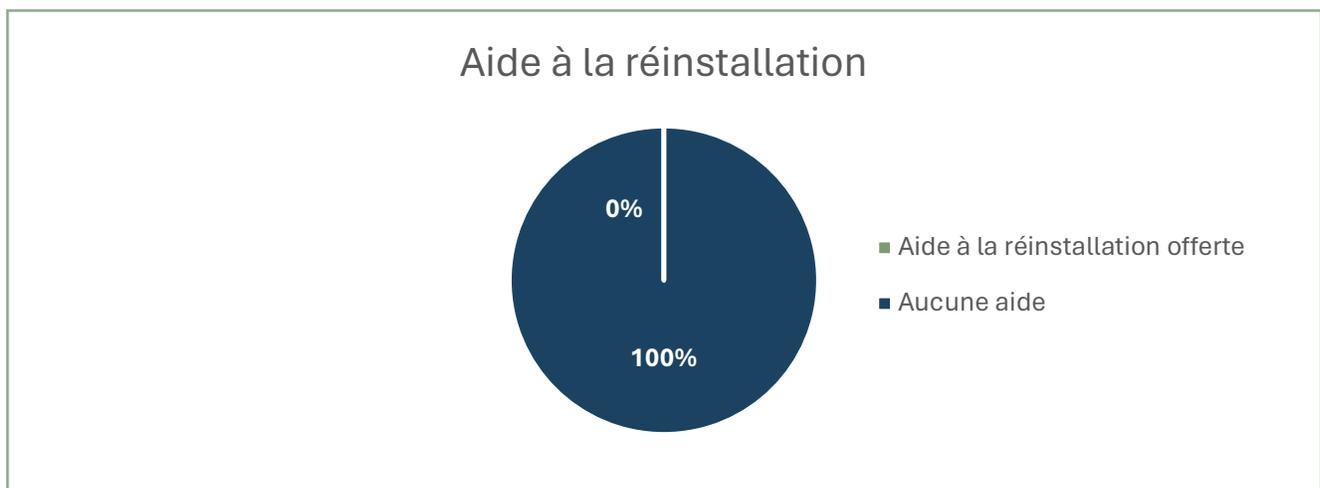
Modalités de paiement de l'aide au logement

Parmi les producteurs de porcs ayant indiqué qu'ils offraient une aide au logement, 60 % l'ont fait sous forme de revenu supplémentaire, tandis que 40 % l'ont fait sans verser d'argent. Le montant médian de l'aide au logement accordé par les participants à l'enquête sur les salaires dans l'industrie porcine était de 700 \$ par mois. La médiane de l'industrie déclarée par l'ensemble des participants à l'enquête était de 500 \$ par mois.



Aide à la réinstallation

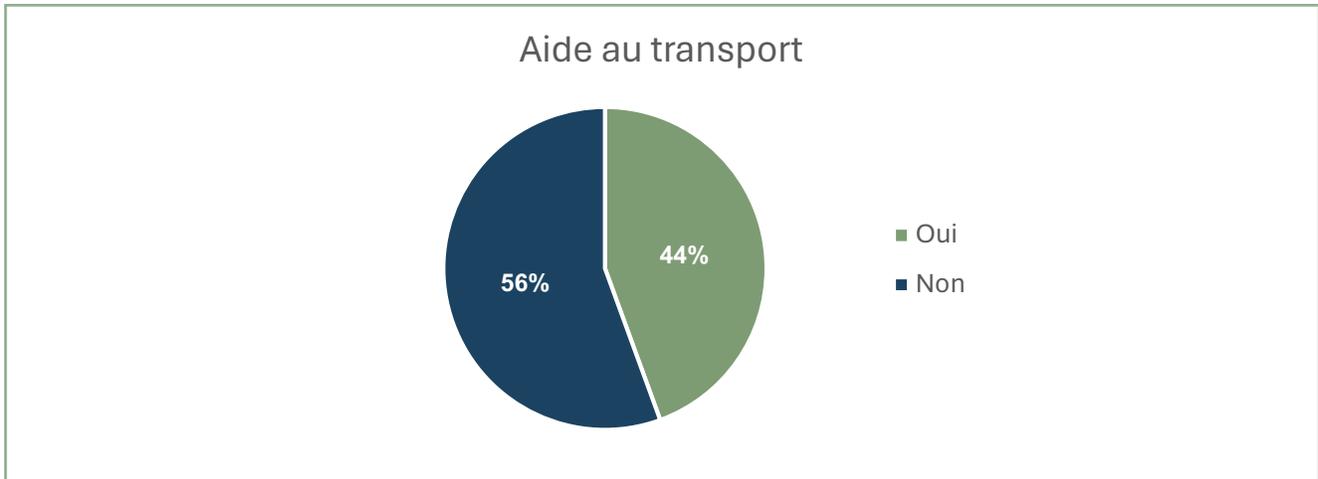
L'aide à la réinstallation peut réduire le fardeau du déménagement pour les employés. Dans le cas de l'industrie porcine, aucun des répondants n'ont offert cet avantage, comparativement à une moyenne de 2030 \$ versés par employé pour toutes les autres industries sondées.





Aide au transport

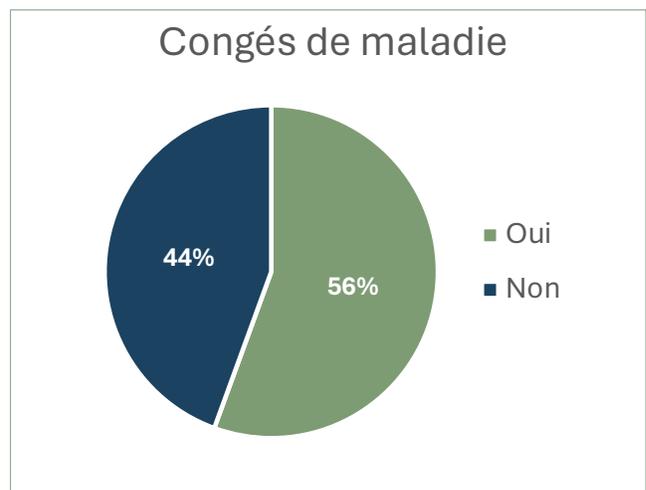
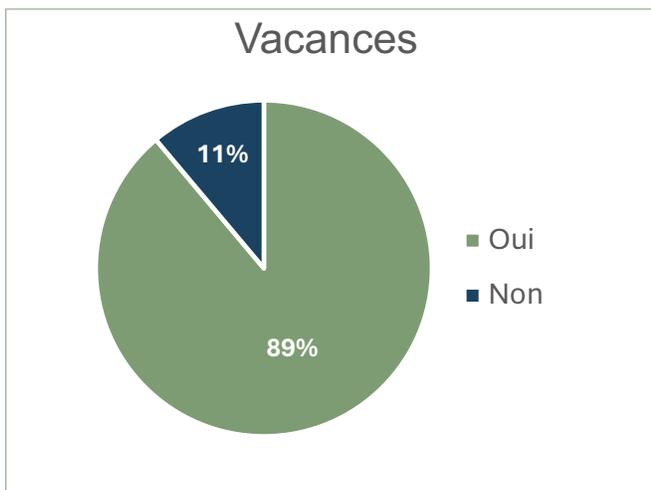
Le transport à destination et en provenance des exploitations agricoles peut constituer un obstacle pour les employés éventuels. Les employeurs qui peuvent fournir un moyen de transport sûr et fiable pour se rendre au travail et en revenir peuvent constater une augmentation de la fidélisation des employés. Presque la moitié des producteurs de porcs ont offert une aide au transport à leurs employés.



Temps libre

Il peut être essentiel d'accorder du temps libre aux employés pour qu'ils puissent se rétablir correctement d'une maladie ou faire une pause en prenant des congés personnels. La plupart des producteurs de porcs ont offert à leurs employés des vacances et des congés de maladie. Les employés ayant un an d'ancienneté ont reçu en moyenne 13 jours de vacances par an et 4 jours de maladie.

Vacances et congés de maladie

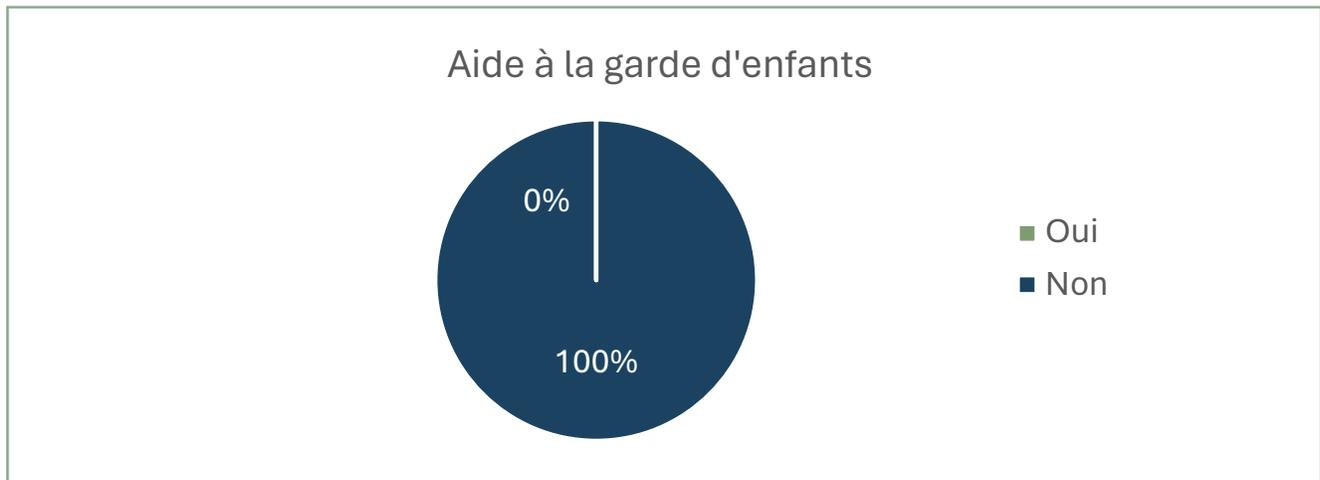




Programmes et mesures de soutien à l'intention des employés

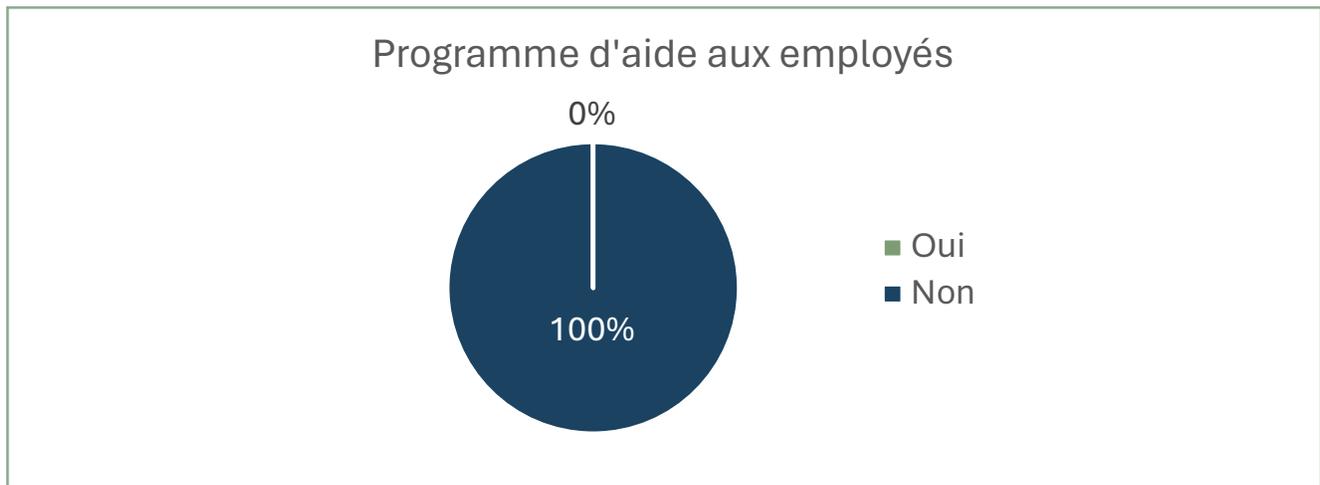
Aide à la garde d'enfants

Bien que les caractéristiques démographiques de chaque exploitation puissent varier, l'aide à la garde d'enfants peut soulager les employés qui ont besoin d'un soutien. Aucun producteur de porc n'a indiqué qu'il offrait à ses employés une aide pour la garde d'enfants.



Programmes d'aide aux employés

Les programmes d'aide aux employés, tels que les services de consultation, peuvent être utiles aux employés qui ont besoin d'aide pour résoudre des problèmes ou des questions d'ordre personnel. Aucun producteur de porcs n'a indiqué qu'il offrait l'accès à des programmes d'aide aux employés.





Horaires flexibles

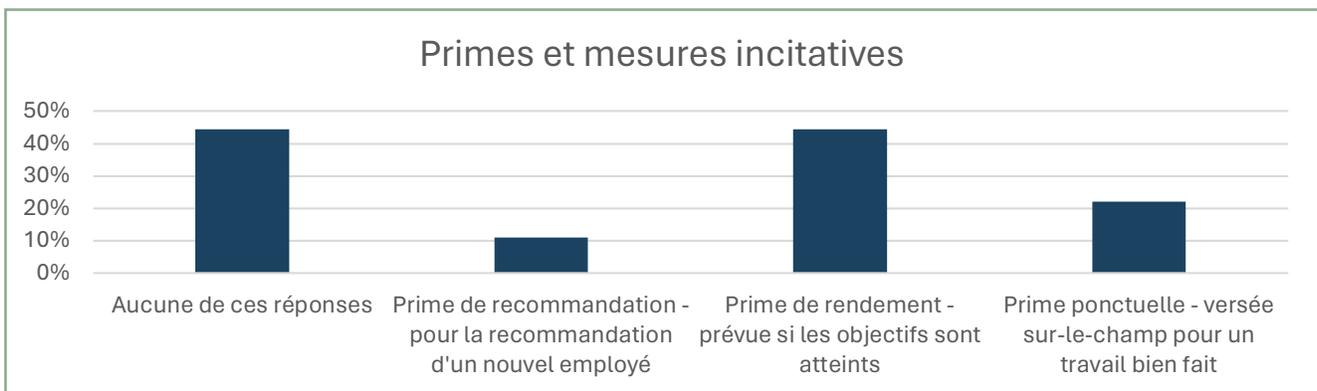
Il peut être difficile pour les producteurs de porcs d'offrir des horaires flexibles, car les exploitations agricoles fonctionnent 24 heures sur 24, 365 jours par an. Cependant, 56 % des producteurs de porcs sont plus susceptibles d'offrir un horaire flexible avec des heures de base ou un horaire à temps partiel ou réduit.



*Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, car les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses. Les résultats sont calculés en divisant le nombre de réponses par le nombre de répondants.

Primes et mesures incitatives

Les primes et les mesures incitatives peuvent être un puissant facteur de motivation et renforcer les comportements positifs des employés. Les primes de rendement étaient le type de prime le plus couramment offert par plus de 40 % des producteurs de porcs. En outre, 22 % des producteurs de porcs ont offert des « primes ponctuelles ». Ce type de prime vise à reconnaître sur-le-champ l'employé pour un travail bien fait. Onze pour cent des producteurs de porcs ont également offert des primes de recommandation, lesquelles peuvent inciter les employés à recommander des candidats qualifiés pour des postes vacants.

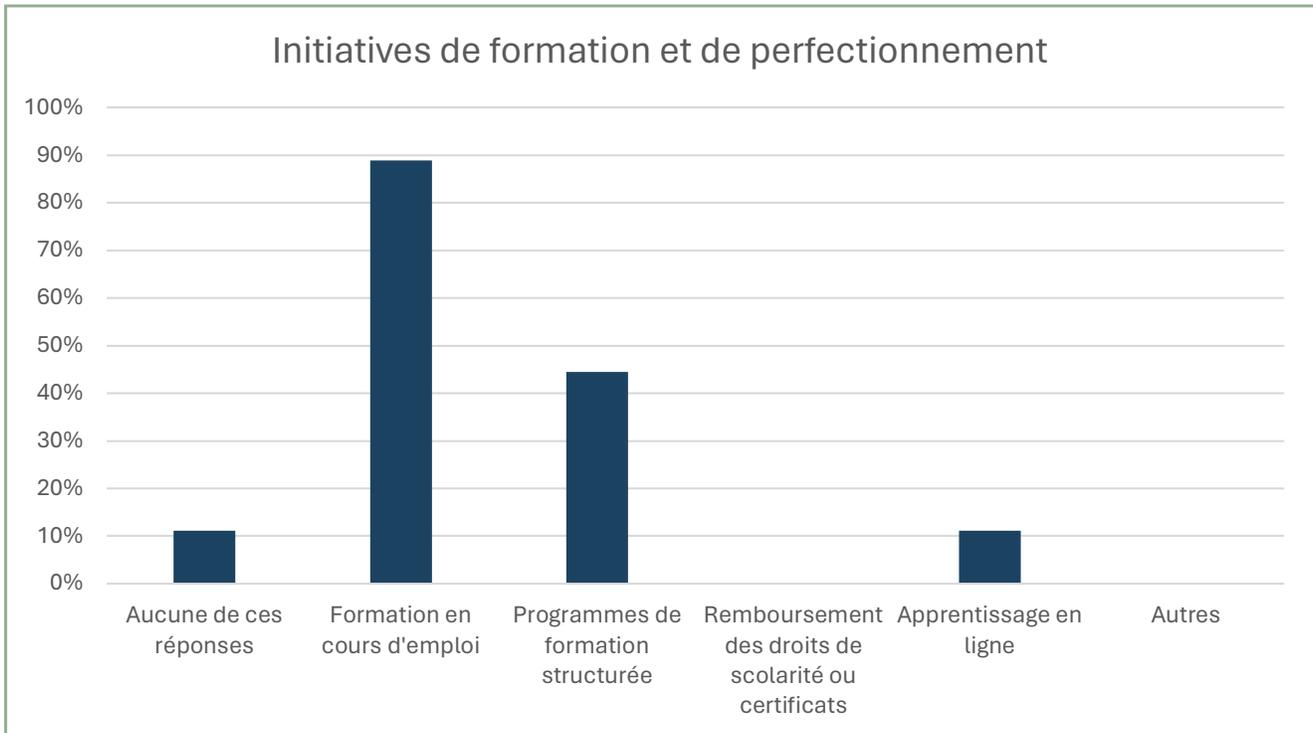


*Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, car les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses. Les résultats sont calculés en divisant le nombre de réponses par le nombre de répondants.



Initiatives de formation et de perfectionnement

La formation et le perfectionnement peuvent contribuer à attirer et à retenir les employés en les aidant à développer leurs compétences et leurs connaissances. Quatre-vingt-neuf pour cent des producteurs de porcs ont proposé un apprentissage en cours d'emploi, suivi par des programmes de formation structurée dans 44 % des cas.



**Les pourcentages ne totalisent pas 100 %, car les répondants pouvaient choisir plusieurs réponses. Les résultats sont calculés en divisant le nombre de réponses par le nombre de répondants.*





À propos de la recherche

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) s'est associé à AgCareers.com, experts en solutions de talents agricoles, pour fournir des informations sur la rémunération, des comparaisons salariales et des études de marché afin d'assurer le succès du capital humain dans le secteur agricole.

Méthodologie

En collaboration avec le CCRHA, AgCareers.com s'est efforcé de comprendre les besoins immédiats des producteurs en matière de données sur la rémunération.

Les rôles suivants ont été désignés comme étant essentiels à l'analyse comparative du marché du travail :

- Gestionnaire d'exploitation agricole
- Superviseur d'exploitation agricole
- Manœuvre agricole
- Ouvrier agricole
- Fonctions spécialisées

L'industrie porcine a été désignée comme l'un des marchés cibles pour la collecte de données. Une enquête a été créée pour recueillir des données sur les facteurs de rémunération en argent et non pécuniaires pour ces types de produit en fonction du poste visé. L'opinion des producteurs a été sondée durant la période s'échelonnant du 19 février au 17 mars 2024. L'enquête a également été structurée de manière à recueillir des données démographiques, notamment la province visée, le nombre d'employés et la taille de l'exploitation.

Pour encourager la participation des producteurs, on a fait la promotion de l'enquête à l'échelle nationale auprès des membres du CCRHA, des relations en agriculture d'AgCareers.com et par l'intermédiaire de multiples canaux de médias sociaux. Les producteurs ont fourni de façon anonyme des données sur le personnel qui ont été étalonnées individuellement pour chaque fonction cible. Les données recueillies ont ensuite été validées et analysées à l'aide d'une plateforme de rémunération spécialisée afin d'agréger et de présenter des données statistiquement pertinentes. Les résultats sur la rémunération en argent et non pécuniaires ont été rassemblés et présentés sous forme de rapports de référence sur la rémunération et de sommaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche Comparer la rémunération en agriculture, prière de consulter le [sommaire](#).



CAHRC-CCRHA

Canadian Agricultural Human Resource Council
Conseil canadien pour les ressources humaines
en agriculture



Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme national, sans but lucratif, qui se consacre à répondre aux enjeux liés aux ressources humaines qu'affrontent les entreprises agricoles de tout le Canada. Il travaille avec les leaders de l'industrie, les responsables gouvernementaux et les intervenants en éducation afin de chercher, d'élaborer et de communiquer des solutions aux défis auxquels fait face l'agriculture primaire au chapitre de l'emploi et du développement des compétences.

Le CCRHA représente l'ensemble des activités agricoles sous toutes ses formes, soit l'élevage d'animaux traditionnels et non traditionnels; la production, la culture, la récolte ou la cueillette de denrées agricoles traditionnelles et non traditionnelles; et toute pratique faisant partie intégrante d'une exploitation agricole. Pour en savoir davantage, prière de visiter www.cahrc-ccrha.ca.

À propos de AgCareers.com

La mission d'AgCareers.com est de fournir des solutions globales en matière de talents dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation. Il s'efforce de "nourrir le monde avec des talents" dans les secteurs qu'il sert. La passion d'AgCareers.com pour l'agriculture est démontrée par son investissement en temps et en ressources qui engagent les candidats et les employeurs dans l'industrie. Le site s'efforce de constituer un vivier de talents pour l'industrie en faisant mieux connaître l'étendue des possibilités de carrière dans l'agriculture. Pour plus d'informations, visitez le site www.AgCareers.com.



Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

Publié | Mai 2024

Tél. : 613-745-7457 | C : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca.

Toutes les photos sont reproduites avec l'autorisation du Conseil canadien du porc | Shutterstock | Adobe Stock

Tous droits réservés. © 2024 CCRHA



Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du programme de solutions pour la main d'œuvre sectorielle

